

Le 15 avril 2021

Chers adhérents, chers élèves

Après un silence de plusieurs mois, nous venons vers vous pour vous donner quelques informations, en souhaitant vous trouver tous au mieux de votre forme malgré ce contexte.

Depuis novembre nous avons toujours l'espoir de reprendre le cours normal de « notre vie associative », et de l'ensemble de nos activités ;

Mais le (ou la !!) COVID en a décidé autrement, et il faut se rendre à l'évidence, une reprise mi-mai (sans certitude) n'a plus de sens et nous avons décidé de clôturer l'année dès maintenant.

Vous avez tout juste eu le temps de prendre contact avec nos professeurs (2 cours seulement) sans avoir eu le plaisir de partager l'activité de votre choix. Nous avons donc décidé de vous rembourser la **totalité de la cotisation annuelle**, seule l'adhésion reste acquise à l'association pour assurer une partie de son fonctionnement.

En septembre ou début octobre dernier, votre premier ou unique chèque a été encaissé, les autres étant en attente. Dans tous les cas, nous devons procéder à un remboursement, à cette fin, nous vous demandons de nous **envoyer par mail un RIB** à l'adresse suivante **au plus tard le 30 avril**:

secretariat@ardi-lemans.fr

ainsi que de nous autoriser à détruire les chèques restant à encaisser

Pour la Rentrée de septembre, nous souhaitons que les contraintes sanitaires nous permettent de reprendre les activités normalement, et **espérons vous retrouver tous** avides de vos détenteurs, de retrouver des liens sociaux, retrouver nos professeurs et les membres du CA car

ARDI sera toujours là dès que la vie reprendra son cours normal

Nous devons en 2021 fêter le 30^{ème} anniversaire de l'association, nous le ferons plus tard

Portez-vous bien.

Les membres du Conseil d'Administration d'ARDI